

Délégation Départementale
de La Haute-Vienne

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement

Destinataires
MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE
MONSIEUR LE MAIRE - COMMUNE DE ORADOUR-SUR-VAYRES
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SAUR

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE

Prélèvement	00109341	Commune	ORADOUR-SUR-VAYRES
Unité de gestion	0042 SIAEP VAYRES-ET-TARDOIRE	Prélevé le :	lundi 14 juin 2021 à 13h55
Installation	UDI 000744 GABOUREAU	par :	Aurore ABDERRAHMANE
Point de surveillance	0000001969 LES CHALARDS	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	15 LES CHALARDS	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	18,2 °C		25	
Chlore libre	0,3 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,3 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE REGIONAL DE CONTROLE DES EAUX DE LA VILLE DE LIMOGES 8701
Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00113887 Référence laboratoire : 210610-06478

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Coloration	3 mg(Pt)/L		15	
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Turbidité néphélobimétrique	<0,30 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,0 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	169 µS/cm		de 200 à 1100	Valeur hors références
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	0,02 mg/L		0,1	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00109341)

Minéralisation insuffisante nécessitant une adaptation du traitement (recharge en matériau calcaire, injection de gaz carbonique...) pour obtenir une reminéralisation suffisante (conductivité > 200 µS/cm) et un pH d'équilibre voisin de pH 8,0.

Limoges le 5 juillet 2021

Pour Le Directeur de la Délégation
Départementale
Le Responsable du Pôle santé publique
et environnementale



Florian BESSE